

# Conception moderne de "l'éducation sportive"[suite]

Autor(en): **Baquet, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **6 (1949)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996676>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

écrasant de leur sac qui cachait le ravitaillement d'une semaine) la montée à la cabane, le cheminement sur le glacier du Corner, à la lueur d'une lanterne et sous le grand silence des étoiles. La course d'entraînement les mena déjà à 4100 m., sans trop de fatigue. Ils auraient même accepté de peiner davantage, puisqu'il s'agissait de gagner une descente de 1,300 m. de dénivellation, sur une neige parfaite, dans le décor des sommités valaisannes changeant au gré de leurs évolutions. Le lendemain déjà ils attaquaient, allégrement, sans effort, semblait-il, la plus haute sommité des Alpes suisses. Puis le mauvais temps brouilla la réalisation d'autres projets. Mais qui pourrait donc les étouffer dans le cœur d'un jeune qui a vu et aimé de si belles choses ?

P. B.



## RAYON D'ESPOIR

C'était à l'occasion d'une course d'orientation quelque part en Suisse.

Les équipes luttent avec acharnement et avec, naturellement, un peu d'égoïsme pour se bien classer et aussi peut-être pour gagner. Une équipe dévale une pente immédiatement suivie par une autre. Le dernier homme de la première équipe reste bêtement accroché à un fil de fer barbelé peu visible, gênant ainsi le passage de l'équipe suivante. Avant que les quatre coéquipiers ne franchissent ce passage, ils aidèrent l'accidenté à se libérer et à rejoindre ses camarades qui avaient déjà pris une avance considérable.

Lutte chevaleresque ! Ce petit incident, raconté par un éclaireur, est une preuve éclatante que l'éducation et l'esprit sportifs n'existent pas seulement sur le papier.

---

# Conception moderne de " l'Éducation sportive "

par Maurice BAQUET Directeur technique de l'Institut national  
des Sports de Joinville. (Voir No. 10 — 1948)

La conception sportive moderne repose sur les bases suivantes :

1.) Du point de vue pédagogique et technique :

- a) Education sportive généralisée dans l'enfance et l'adolescence pour la masse.
- b) Education sportive spécialisée pour l'élite et pour les adultes.

2.) Du point de vue organisation :

Création de clubs omni-sports.

Partant du principe que nous sommes tous dissemblables par nos aptitudes et nos goûts, que d'autre part, nul ne sait à l'origine — ni les parents, ni le médecin — quel sera le devenir de l'enfant qui vient de naître, il faut tout en éduquant et formant ce dernier, découvrir et respecter ses caractéristiques personnelles.

Etant donné ce qui précède, un seul sport, un seul système particulier d'éducation physique, ne peuvent satisfaire la multitude et la diversité des individus ; il faut selon la doctrine de l'Institut national des Sports, employer des activités variées de manière que chacun puisse, en s'exerçant, découvrir celles qui lui conviennent et qu'il pratiquera durant toute sa vie.

L'éducation sportive généralisée s'impose à la base, car elle comprend l'initiation à de nombreux sports pris dans les quatre catégories suivantes :

1.) **Jeux et sports collectifs :**

- a) volley-ball - basket-ball - hand-ball - football - rugby - water-polo - hockey.
- b) tennis - pelote basque - ping-pong - boules, etc.

Sports dans lesquels il s'agit de jouer contre un ou plusieurs adversaires et qui, dans ce dernier cas démontrent, par l'intermédiaire de l'éducateur, la nécessité de la coopération, de l'entente et de l'union pour arriver au succès.

2.) **Les sports individuels :**

natation, athlétisme (marche, cross-country, courses, sauts, lancers), agrès, haltérophilie, sports qui développent la personnalité, car ils peuvent être pratiqués seuls, sans partenaire.

3.) **Les sports de combat :**

lutte (libre et gréco-romaine), boxe anglaise, boxe française, judo, escrime. Sports où l'homme est aux prises à la fois avec une force physique, une intelligence et un caractère qu'il s'agit de vaincre.

4.) **Les sports de pleine nature :**

aviron et dérivés, cyclisme, alpinisme, ski, équitation, tir sportif, pêche, tir à l'arc.

Le camping, le scoutisme, le mouvement des auberges de jeunesse, comme la rythmique pour les jeunes filles ne peuvent, malgré leur grande valeur éducative, être considérés comme des activités véritablement sportives, du fait que l'esprit de lutte et de compétition ne les anime pas.

De ces notions, il ressort que chaque jeune doit être initié très tôt à la natation et à l'athlétisme, sports de base, mais aussi à un sport collectif qui développe le sens de la solidarité, l'esprit d'union et de coopération et pour les garçons à un sport de combat (lutte libre par exemple) les qualités développées par chaque catégorie de sport sont différentes et se complètent.

Pratiquement, les sportifs s'exerceront au cours de séances ayant un caractère nettement défini d'éducation sportive (travail généralisé) ou d'entraînement sportif (travail spécialisé) il faut donc prévoir deux sortes de séances :

- 1) L'éducation sportive généralisée.
- 2.) La séance d'initiation ou d'entraînement spécialisé. (Suite au prochain No.)